



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 3 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/20 -

Date de la convocation municipale : 28 mai 2020

OBJET :

Désignation de 2 représentants
de la commune auprès des
Communes Forestières.

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET - Natacha GRISONI - Sophie KERNEN - Véronique LEFUR - Virginie BOCCA - MM. Jean de PALEVILLE - Alain GRANDGIRARD - Stéphane LUCIBELLO - Christian DENANS - Alain BROUSSE - Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commune est adhérente aux Communes Forestières ; propriétaire de forêts, elle est directement concernée par les questions touchant à la préservation de l'espace forestier et à la filière bois.

Dans le cadre de la valorisation de la forêt et de la gestion des risques, deux délégués doivent être désignés pour représenter la collectivité au regard des domaines des forêts, de l'énergie et de la filière bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

➤ Désigne à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Monsieur Thierry MOPIN – Conseiller municipal – délégué titulaire
- Monsieur Olivier BEDUS – Conseiller municipal – délégué suppléant

Pour représenter la municipalité auprès des Communes Forestières.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS

André BERTERO